

veuve, M^{me} de Bullion, dont les largesses devaient, en maintes circonstances, sauver de la ruine la maison des sœurs hospitalières, lui avait remis, pour commencer un hôpital, un premier versement sur une somme de 1200 livres.

Le 24 août 1641, M. de Maisonneuve arriva à Québec: son navire, qui avait essuyé de furieuses tempêtes, avait été séparé de celui de M^{lle} Mance, et avait été obligé de relâcher trois fois en France.

Il était trop tard pour s'établir à Montréal avant l'hiver: on se résigna à attendre le printemps à Québec, où le Gouverneur de Montmagny et les anciens colons firent, mais en vain,

les plus vives instances pour les retenir. Pour mieux prouver que sa résolution était bien arrêtée, M. de Maisonneuve voulut reconnaître le poste et en prendre possession. M. de Montmagny céda, et le 15 octobre, le Gouverneur, M. de Maisonneuve, le père Vimont, supérieur des Jésuites, et quelques compagnons, arrivèrent au lieu appelé par Champlain: *Place Royale*, et accomplirent les cérémonies prescrites en semblable circonstance: ils prirent possession au nom de la Compagnie de Montréal. Cet endroit, où fut ensuite bâti le fort, était situé entre la petite rivière St-Pierre et le fleuve St-Laurent, et c'est là que s'élève aujourd'hui la nouvelle douane.

M. de Maisonneuve et ses compagnons passèrent ensuite l'hiver dans les deux fiefs de St-Michel et de Ste-Foye, près de Sillery, qui leur furent généreusement offerts, avec la maison bâtie sur ces terrains, par un vénérable vieillard nommé Pierre Puiseau.

Enfin, le printemps arriva: le 8 mai 1642, deux barques construites à Ste-Foye, auxquelles on avait joint une pinasse et une bagarre, emportèrent MM. de Montmagny, du Puyseau, de Maisonneuve, le père Vimont, M^{lle} Mance, les ouvriers, les soldats, et M^{me} de la Peltrie, qui voulait établir à Montréal un nouveau monastère des Ursulines. Neuf jours après, le 17, la flottille parut en face de Montréal.

L'enthousiasme des colons éclata par des cris de joie et des cantiques d'allégresse. Ils abordèrent sur une langue de terre formée d'un côté par le fleuve, et de l'autre par une décharge de la rivière St-Pierre. Ce cours d'eau passait tout le long de la rue des Commissaires actuelle, et se jetait dans le fleuve à peu près vis-à-vis de l'ancienne douane.

Le père Vimont célébra tout d'abord la Sainte Messe, puis laissa exposé sur l'autel le Saint-Sacrement, devant lequel on suspendit une fiole remplie de ces mouches à fen si brillantes et si communes en Amérique. C'est de ce 18 mai 1642, que date Montréal, dont l'emplacement était antrefois appelé Tiotiaki, par les Iroquois.



M. DE LA DAUVERSIÈRE

INSTITUTEUR DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST-JOSEPH
ET

PREMIER ET PRINCIPAL AGENT DE LA DIVINE PROVIDENCE POUR LA
COLONISATION DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

INSPIRATEUR INVISIBLE DE L'ENTREPRISE ET MOTEUR CACHÉ DES MOYENS
MIS EN USAGE POUR CETTE FIN

De tous les membres de la Compagnie de Montréal, M. de la Dauversière a le premier titre à la propriété de l'île, puisqu'il est partie présente au contrat de cession par M. de Lanson et qu'il a contribué pour sa seule part au prix d'achat et à la levée de recrues, plus de cinquante mille livres de sa bourse, sans compter de pénibles voyages et de nombreuses démarches auprès des autres associés pour amener le tout à bonne fin.

Ceci admis, M. de la Dauversière est donc l'auteur de deux grandes œuvres, intimement liées l'une à l'autre: Villenarie, et l'Institut des Religieuses destinées à desservir l'hôpital de la nouvelle colonie. Il est même difficile de discerner dans la pensée du fondateur laquelle de ces deux créations est *fin* ou *moyen*: soit un pays colonisé pour y implanter son institut de religieuses; soit son institut de religieuses pour servir les malades de la colonie. Les deux œuvres ont cru et se sont développées l'une pour l'autre, voir même l'une dans l'autre.